

PHOSPHORIA

par L'Entreprise Médicale



FORMATION **EXPERTE**

SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE DES MINEURES EN GYNÉCOLOGIE

EXPERTS INTERVENANTS :

Alain BISSONNIER : juriste en droit de la santé

Laure FELDMANN : gynécologue

Expert membre du réseau Phosphoria



Paris
9 et 10 oct. 2025



Paris
1 et 2 juin 2026



Paris
30 nov. et 1 déc.
2026

SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE DES MINEURES EN GYNÉCOLOGIE



2 jours



1 170 € TTC



01-02/06/2026 - Paris
30/11-01/12/2026 - Paris



Disponible en intra

> OBJECTIFS

- Appliquer les règles spécifiques à la prise en charge des mineures en gynécologie, en tenant compte du cadre légal, éthique et institutionnel
- Adapter les pratiques professionnelles aux besoins particuliers des mineures, en intégrant les dimensions médicale, psychologique, sociale et relationnelle
- Identifier les axes d'amélioration organisationnelle et relationnelle, pour renforcer la qualité, la sécurité et la bientraitance dans les parcours de soins

> PROGRAMME

I. IDENTIFIER LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA PRISE EN CHARGE DES MINEURES

- Cadre juridique et réglementaire : règles spécifiques à la prise en charge des mineures en gynécologie
- Les exceptions : la délivrance des soins sans la consultation des parents (situations et modalités)
- Obligations professionnelles en cas de suspicion de violence, de maltraitance ou de mise en danger
- Responsabilités partagées entre les professionnels de santé, les équipes éducatives et les services de protection de l'enfance
- Éthique et confidentialité : assurer la protection et la confidentialité des mineures

II. OPTIMISER LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- Approches psychologiques et éducatives : méthodes pour mieux comprendre et répondre aux besoins des mineures
- Relation de confiance avec la mineure et son entourage, en tenant compte de la dynamique familiale
- Mobilisation d'outils d'information, de prévention et d'accompagnement adaptés aux jeunes (contraception, IST, consentement sexuel...)
- Coordination interdisciplinaire : collaboration entre les différents professionnels de santé pour une prise en charge intégrée

III. ÉTUDES DE CAS ET SITUATIONS PRATIQUES

- Analyse de situations réelles : études de cas pour appliquer les connaissances théoriques à des situations pratiques
- Ateliers pratiques : exercices de simulation et jeux de rôle pour renforcer les compétences

IV. ÉVALUATION DE LA SESSION

LES + PHOSPHORIA

- Interdisciplinarité : approche intégrée avec des experts juridiques et médicaux
- Pratique et théorique : combinaison d'apports théoriques, d'analyses de cas et d'ateliers pratiques
- Focus sur les mineures : formation spécialisée sur les particularités de la prise en charge des mineures en gynécologie
- Actualisation des connaissances : informations basées sur les dernières législations et pratiques en vigueur

> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Travail d'analyse et d'échange à partir des expériences des stagiaires et de l'expert-formateur
- Ateliers pratiques : études de cas, résolution de problématiques complexes, mises en situation
- Séance de questions-réponses
- Evaluation pré-post formation

> PROFIL DES INTERVENANTS

- Alain BISSONNIER : juriste en droit de la santé
- Laure FELDMANN : gynécologue
- Expert membre du réseau Phosphoria

> PUBLIC CONCERNÉ

Personnel des services de gynécologie médicale et de gynécologie-obstétrique

BULLETIN D'INSCRIPTION

VALANT CONVENTION SIMPLIFIÉE DE LA FORMATION CONTINUE

Merci de bien vouloir retourner ce document complété à formation@phosphoria-formation.fr

Organisme de formation spécialisé du secteur sanitaire et médico-social
Déclaration d'activité n° 1192 08550 92 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) ODP n°1502

Référence module : MOD_00478 : Spécificités de la prise en charge des mineurs en gynécologie

Tarif individuel : 1170 €	▼ Choisir votre session : Durée : 2 jours - 14h de 9h00 à 17h00	
Notre offre exclusive à la commande : pour 2 participants à la même formation -10% pour 3 participants à la même formation -25%	☐ 09-10/10/2025 - Paris	☐ 01-02/06/2026 - Paris ☐ 30/11-01/12/2026 - Paris

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 1

► Civilité : ☐ Mme ☐ Mr ☐ Dr. ☐ Pr.	► Prénom :	► Nom :
► Fonction (Métier) :		
▼ Adresse e-mail (Obligatoire) :		▼ Téléphone portable (Obligatoire) :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 2

► Civilité : ☐ Mme ☐ Mr ☐ Dr. ☐ Pr.	► Prénom :	► Nom :
► Fonction (Métier) :		
▼ Adresse e-mail (Obligatoire) :		▼ Téléphone portable (Obligatoire) :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 3

► Civilité : ☐ Mme ☐ Mr ☐ Dr. ☐ Pr.	► Prénom :	► Nom :
► Fonction (Métier) :		
▼ Adresse e-mail (Obligatoire) :		▼ Téléphone portable (Obligatoire) :
► Besoin d'assistance si situation de handicap : ☐ Non ☐ Oui, nom du participant concerné:		

RENSEIGNEMENTS DE LA PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER

☐ Cocher cette case si la personne en charge du dossier et le participant sont la même personne

► Civilité : ☐ Mme ☐ Mr ☐ Dr. ☐ Pr.	► Prénom :	► Nom :
▼ Fonction (Métier) : ☐ Directeur des affaires médicales ☐ Directeurs des soins ☐ Dir/Resp de la formation continue		▼ Service ou Pôle d'appartenance : ☐ Dir/Resp des ressources humaines ☐ Responsable administratif ☐ Autre :
▼ Adresse e-mail (Obligatoire) :		▼ Téléphone portable (Obligatoire) :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT

☐ Établissement

☐ Particulier

▼ Raison Sociale :		▼ Numéro de SIRET :
► Adresse (numéro, voie et complément) :		
► Code Postal :	► Ville :	

SERVICE FACTURATION

☐ Cocher si identique à l'adresse du service formation

► Prénom :	► Nom :	► E-mail :
► Facturation par :	☐ L'Établissement ☐ Chorus Pro	
► N° d'engagement et code service :		
► Adresse (numéro, voie et complément) :		
► Code Postal :	► Ville :	► Téléphone :

SIGNATURES ET CACHETS (Incluant les Conditions Générales de Vente)

Fait à le	Fait à le
Le client	L'Entreprise Médicale

POURQUOI CHOISIR PHOSPHORIA

par L'Entreprise Médicale

Un savoir-faire pédagogique éprouvé depuis 27 ans

+3000 professionnels de santé formés chaque année et **plus de 200 formateurs experts santé**

150 formations en management, organisation de soins, droits et responsabilités, qualité et gestion des risques, stratégie et performance

Membre du Groupe MNH, une priorité donnée à la **santé physique et psychologique des soignants**

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONTACT

Si besoin d'une assistance en rapport avec une situation de handicap contactez-nous :

par téléphone : 01 47 24 07 99 - par mail : formation@phosphoria-formation.fr

PARTICIPATION

Les prix hors taxe par participant sont indiqués sur le programme de chaque formation inter-entreprise. Les formations intra-entreprise font l'objet d'un devis.

Ce prix non soumis à TVA comprend :

la participation à la session de formation, rafraîchissements, boissons chaudes et viennoiseries (présentiel). Les déjeuners sont à la charge des stagiaires.

INSCRIPTION

Dès réception du bulletin d'inscription pour un ou plusieurs participants valant convention simplifiée de la formation continue, une confirmation vous sera adressée. Une convocation et un plan d'accès vous seront adressés ultérieurement.

Notre offre exclusive à la commande :

pour 2 participants à la même formation -10%

pour 3 participants à la même formation -25%

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement du prix de la formation a lieu à réception de facture. Celui-ci, en précisant toujours le numéro de facture, comptant et sans escompte, est effectué :

- par chèque à l'ordre de l'Entreprise Médicale
- ou

- par virement direct à l'ordre de : Société Générale, compte l'Entreprise Médicale – IBAN : FR76 3000 3033 9100 0200 2557 831 – BIC : SOGEFRPP

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance prévues engendrera des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

La signature du bulletin d'inscription vaut bon de commande et signifie acceptation sans réserve des conditions de participation mentionnées ci-dessous.

Toute annulation doit être notifiée par écrit. Les frais suivants s'appliquent :

- Annulation entre 20 et 8 jours ouvrables avant le début d'une Formation Inter-Entreprise : 50 % du prix total.

- Annulation moins de 8 jours ouvrable avant le début d'une Formation Inter-Entreprise : 100 % du prix total.

Les frais d'annulation ne sont pas remboursables par les organismes financeurs.

Report par le client : Les demandes de report doivent être reçues au moins 4 semaines avant le début de la Formation. La nouvelle date doit être fixée dans l'année en cours, en accord avec L'ENTREPRISE MEDICALE.

Report par L'ENTREPRISE MEDICALE : En cas de force majeure, maladie ou indisponibilité d'un formateur, L'ENTREPRISE MEDICALE se réserve le droit de reporter la Formation et en informera le Client dès que possible.

Abandon ou absence : Tout abandon ou absence, même justifié, ne donne lieu à aucun remboursement ni réduction du coût de la Formation.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les présentes conditions définissent le cadre de collecte et de traitement des données personnelles par L'Entreprise Médicale lors de l'inscription aux formations. Les données requises sont essentielles à la gestion de l'inscription et à la communication relative aux formations.

L'utilisation des données se limite à ces fins, excluant toute cession à des tiers.

L'Entreprise Médicale garantit la confidentialité et la sécurité des données conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1976. Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition, exerçable par demande écrite.

Pour toutes questions relatives à votre inscription,

merci de contacter l'équipe Administration des ventes : formation@phosphoria-formation.fr

